

23-A-0053

**Arrêté du Président
de la Métropole européenne de Lille**

**ARRETE PORTANT REPRESENTATION DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE
LILLE A L'ASSOCIATION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DES SERIES DE LILLE
HAUTS DE FRANCE (SERIES MANIA)**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 22-A-0465 du 20 décembre 2022 portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 22-A-0467 du 20 décembre 2022 portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu les statuts de l'association du festival international des séries de Lille Hauts de France (SériesMania) ;

Considérant que, selon ces statuts, le président du Conseil de la Métropole Européenne de Lille ou son représentant est membre de droit du conseil d'administration ;

Considérant qu'il convient de désigner M. Michel DELEPAUL, Vice-président, pour siéger au conseil d'administration de l'association du festival international des séries de Lille Hauts de France en cas d'absence ou d'empêchement du Président de la Métropole Européenne de Lille.

ARRÊTE

Article 1. M. Michel DELEPAUL, Vice-président, est désigné pour siéger au conseil d'administration de l'association du festival international des séries de Lille Hauts de France, en cas d'absence ou d'empêchement du Président de la Métropole Européenne de Lille ;

**Arrêté
Du Président**



Article 2. Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

Article 3. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

Le Président
de la Métropole européenne de Lille

Damien CASTELAIN

A blue ink handwritten signature is written over a circular official seal. The seal features the text 'MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE' around the perimeter, a central emblem, and the number '024' at the bottom. The signature is a stylized, cursive script.